COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DUVENDREDI 5 SEPTEMBRE 2014 à 20 h 00

Président : Monsieur Jean-Jacques PHILIPPART

Présents : Mesdames Florence VASSAL, Sylvie DAGNICOURT, Marie-José DEVERGIE, Véronique PONCHON, Martine BELLANGER, Corinne GAMBIER, Chantal FOLLIOT ;
Messieurs Christian DELODDERE, Bernard BOULET, Philippe TOPIN, Jérôme ROCHARD, Guy COCAGNE, Laurent DELAMARRE, Pascal DROUARD, Jean-Marie SMET.

Absentes excusées : Mesdames Viviane SAINT PAUL, Valérie BOUDARD, Valérie DE L'HAMAIDE.

Secrétaire : Madame Marie-José DEVERGIE

****

Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 25 Juin 2014.

1 – Convention de voirie concernant la déviation de Troissereux

Le Conseil donne pouvoir au Maire de signer la convention tripartite – Conseil Général, Société 3D et Commune de Milly sur Thérain – concernant les travaux de la déviation de Troissereux situés sur le territoire de la Commune de Milly sur Thérain.

2 – Location de l'appartement au-dessus de la Médiathèque : Pouvoir au Maire pour la signature du bail

Le Conseil donne pouvoir au Maire de signer le bail de location de l'appartement situé au 48 Rue de Dieppe, au-dessus de la Médiathèque avec les nouveaux locataires qui ont pris possession de l'appartement le 1er juillet 2014.

3 – Vente d'un terrain à Monsieur COMPAROT à l'écart des Cardonnettes

Monsieur COMPAROT demande à acquérir un terrain communal à l'entrée de sa propriété d'une superficie de 1.920 m².
Après débat, il est proposé de réétudier cette proposition. Monsieur Guy COCAGNE est mandaté pour se rendre sur place et rencontrer Monsieur COMPAROT.
Une nouvelle proposition sera soumise au Conseil lors d'une prochaine réunion.

4 – Rapport sur le prix et la qualité de l'eau par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Agglomération Beauvaisienne (SIEAB)

Le SIEAB a transmis le rapport de l'année 2013 sur le prix et la qualité du service de l'eau.
Ce rapport n'est pas soumis au vote, et est à la disposition de tous les habitants.

5 – Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges de l'Agglomération du Beauvaisis

Lors d'un transfert d'un équipement communal à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, une évaluation du transfert des charges doit être estimée et soumise à une commission chargée d'examiner ce transfert.
Le Conseil désigne Philippe TOPIN comme délégué titulaire et Jean-Jacques PHILIPPART comme délégué suppléant.

.../

6 – Modification du Plan Local d'Urbanisme

Une procédure de modification simplifiée est engagée concernant deux demandes :

- Une première parcelle située à Courroy, Chemin des Potiers : AH 85 et 183 est comprise dans la zone 1AUH et ne peut donc être urbanisable de suite.
  La modification proposée vise à inclure ces deux parcelles en zone UB permettant leur possibilité de recevoir des constructions. Les réseaux desservent ces parcelles.
- La seconde demande est formulée par Monsieur Kevin DAVEAUX, exploitant agricole à Milly.
  Monsieur DAVEAUX désire construire un bâtiment d'élevage sur un terrain situé derrière le stade. Le règlement de la zone N sur laquelle Monsieur DAVEAUX désire construire, ne permet que des abris de petite dimension pour des animaux d'élevage.
  La modification vise à amender le règlement de la zone N en ses articles 2, 10 et 11 afin de permettre les constructions nécessaires aux activités d'élevage.

Le Conseil donne un avis favorable à ces deux modifications dont le dossier peut être consulté en mairie après avis dans la presse.
Après cette procédure de consultation, le Conseil aura à nouveau à délibérer pour valider ces deux modifications.

7 – Décisions Modificatives Budgétaires

En vue de financer des travaux dont les crédits n'ont pas été prévus au Budget Primitif et de tenir compte de recettes nouvelles, la décision modificative suivante est proposée :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses :	Article 61523 :	- 20.000,00 €
	023 Virement à la section d'Investissement :	+ 38.000,00 €
Recettes :	Article 7028 : Vente de Peupliers :	+ 18.000,00 €

- Section d'Investissement :

Dépenses :	Opération 200 (Bâtiments)	+ 9.000,00 €
	Opération 204 (Aménagements de voirie)	+ 30.000,00 €
	Opération 309 (Centre de Loisirs)	- 1.000,00 €
Recettes :	021 Virement de la section de fonctionnement :	+ 38.000,00 €

8 – Questions diverses

- Des informations concernant l'installation d'un site Internet de la Commune sont communiquées aux membres du Conseil. Ce site devrait être opérationnel à la fin de l'année.
- En ce qui concerne la rédaction d'un bulletin municipal, une commission composée de Jean-Jacques PHILIPPART, Corinne GAMBIER, Florence VASSAL, Jérôme ROCHARD et Philippe TOPIN est chargée de cette tâche.

Le Maire,
Jean-Jacques PHILIPPART

Mairie de MILLY-SUR-THERAIN
OISE